

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 31 MARS 2006

0. Approbation du procès-verbal du 10 février 2005.
1. Rapport moral de la Présidente. Nous devons rester très vigilants face à la politique de la Sécurité sociale qui continue régulièrement à dérembourser des médicaments homéopathiques. On évoque la possibilité de se rapprocher d'autres associations ou mouvements ayant la même finalité que nous pour essayer de mieux nous faire entendre des autorités. On prévoit aussi de faire paraître un encart d'une demi-page dans différents périodiques, pour nous faire connaître et toucher un nouveau public.
2. Rapport financier de la Trésorière. On constate un nombre croissant d'adhérents, et surtout une plus grande assiduité des adhérents à payer leur cotisation. Ce qui va nous permettre de continuer à aider financièrement le Centre Hanhmann et l'association Homéopathes Sans Frontières. Les dépenses restent stables. L'achat d'une imprimante laser a permis de réduire considérablement les frais de photocopies.
3. Aucune démission n'ayant été constatée cette année, le renouvellement du Conseil d'administration est validé et nous sommes heureux d'accueillir un nouveau membre, Madame Marie Christine NEDELEC, 01210 ORNEX.
4. A la demande de nombreux membres, il a été admis par votes que l'Assemblée générale sera alternativement une année à Paris et une année dans une région. L'année prochaine elle aura donc lieu à Paris et en 2008 à Lille.

L'assemblée ayant épuisé l'ordre du jour, la séance est levée.